



CONSTRUIRE

Veuillez me faire parvenir gracieusement votre nouveau catalogue.
Nom
Prénom
Adresse
Ville
Tél
Je possède un terrain □ oui □ non
A retourner à Guerra Tarcy Rue Ampère B.P. 16 57150 Creutzwald ou téléphonez au 793.21.33



Nos «Gars de métier» le savent bien.

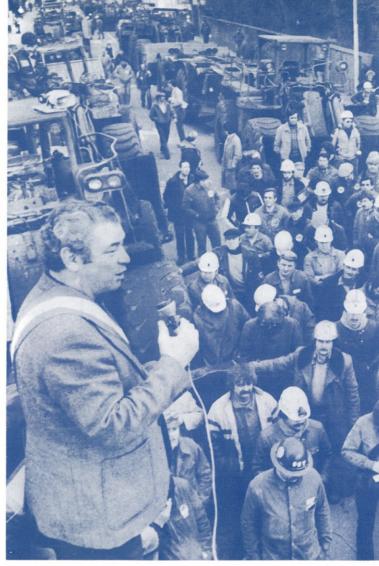
Certains de leur raison d'être, ils sont fiers de bâtir et agissent avec les gestes simples de leur savoir-faire.

Macons, charpentiers, couvreurs, menuisiers, carreleurs, plombiers chauffagistes,... tous sont de véritables professionnels qui aiment leur métier; c'est pour cela que nous les avons choisis, c'est pour cela qu'ils

Membre du 5MI SOCOTEC



METZ: 29, rue Pasteur - Tél.:(8)766.53.29 (L'après-midí)
 CREUTZWALD: Rue André AMPERE (Z.I.L.) Tél.: (8)793.21.33



8 4 AVR. 1984

Le présent TERVILLE D'ACCUEIL avait initialement pour ambition de vous présenter deux grands dossiers tervillois:

- La continuité autoroutière A31 qui préoccupe un grand nombre de Tervillois.
- Le budget municipal 1984, les perspectives qu'il ouvre et ses conséquences fiscales.

Aujourd'hui, sans effacer pour autant les deux dossiers précédents, le Plan Acier 1984 décidé par le Conseil des Ministres est le problème majeur des Lorrains et par conséquent de tous les Tervillois.

Depuis 1971, les Elus de Gauche du Conseil Municipal ont été de toutes les luttes pour la préservation et la modernisation de la sidérurgie.

Aujourd'hui, plus que jamais, ils sont dans l'action aux côtés des travailleurs en lutte pour la défense de leur outil de travail et de leur pouvoir d'achat.

TERVILLE D'ACCUEIL se devait de publier la prise de position du Conseil Municipal réuni en séance extraordinaire le 2 AVRIL 1984.

Plus que jamais, nous devons être debout et actifs pour que vive et prospère notre région.

René DE MATTEIS

Conseiller Général Maire de TERVILLE





28 avril:

Opération « Brioches de l'Amitié »

28 avril:

Bal du Ski Club Interneige au Centre Communautaire.

30 avril:

« Pont du 1er Mai » pour tous les scolaires.

8 mai :

Armistice de 1945

9 mai :

Assemblée Générale de la FCPE (Parents d'Elèves) au Centre Communautaire.

12 et 13 mai :

Compétition de judo au gymnase du Centre.

22 mai:

Spectacle de chant choral à 20 h au Centre Communautaire.

27 mai:

Fête des Mères - Animation musicale Menu de fête au restaurant du Centre Communautaire.

Début juin : (date à définir) Sortie des Anciens.

Du 1er au 12 juin:

Exposition photographique: Patrick BALLESTER dans le hall du Centre Communautaire.

15 juin :

Concert des Alérions à 20 h 30 au Centre Communautaire.

17 juin :

Elections européennes.

23/24 juin:

Fête de la Saint-Jean au Parc Chatillon (voir détail en avant-dernière page).

30 juin:

Vacances d'été.



M. Raymond BARCHIESI, agent PTT domicilié à TERVILLE, 29 rue Maurice Barrès, et Noëlle DIEBOLD, sans profession, domiciliée à TERVILLE, 5 rue de Gascogne.

Le 10 décembre 1983 :

Monsieur Guy BUCHEL, électro-mécanicien, domicilié à TERVILLE, 8 rue St. Antoine, et Joséphine SHAN, sans profession, domiciliée à TERVILLE, 8 rue St. Antoine.

Le 30 décembre 1983 :

M. Jacques BUREN, directeur régional, domicilié à LES ALLEUX PLERIN (Côtes-du-Nord), avec Sylvie SPIESS, déléquée médicale, domiciliée à TER-VILLE, 26 rue de Verdun.

Le 4 février 1984:

M. Loris PERTILE, chauffeur, domicilié à TERVILLE, 8 rue St Antoine, et Monique BELLMANN, vendeuse, domiciliée à TERVILLE, 8 rue St Antoine.

Le 11 février 1984 :

M. Jean LUX, retraité mineur, domicilié à SORBEY (Moselle), 56 impasse du Cugnot, et Martine SCHNEIDER, femme de ménage, domiciliée à TERVILLE, 6 rue de Picardie.

ILS SONT NES **CET HIVER**

Xavier SALERNO, 1 rue du 8 mai 1945 à TERVILLE.

Jessica BECK, 10 rue de la Forêt à TERVILLE.

Sandra GAMBINO, 6 rue St Antoine à TERVILLE.

Christine HOBE, 38 rue Le Kem à TERVILLE.

Christelle MENTION, 6 rue du 8 mai 45 à TERVILLE.

Laëtitia LEHALLE, 16 rue d'Anjou à TERVILLE.

Nicolas KOSINER, 2 rue d'Anjou à TERVILLE. Luigi BARBUTO, 24 rue d'Anjou à

TERVILLE.

Jonathan HEGUE, 6 rue d'Anjou à TERVILLE.

Julien SCHNEIDER, 35 rue Gambetta à TERVILLE.

Rédaction - Administration : Hôtel de Ville de Terville (57107) - Directeur de la Publication René De Matteis - Rédaction, reportages photo : Ghislain Huchot - Régie publicitaire : Ville de Terville - Impression : Ateigram à Thionville -Ce numéro a été tiré à 2500 exemplaires - Dépôt Légal 2º trimestre 1984.

ILS NOUS ONT **QUITTE**

Le 9 décembre 1983 :

Madame Marie OBERECKEN née Floner, domiciliée 13 route de Marspich à TERVILLE.

Le 16 décembre 1983 :

Madame Anne GENTGEN née Holstaine, domiciliée 163 route de Verdun à TERVILLE.

Le 1er janvier 1984:

Monsieur Ferdinand KLEIN, domicilié 68 rue Maréchal Lyautey à TERVILLE.

Le 14 janvier 1984 :

Madame Marie Marguerite VEILER née Britten, domiciliée 26 rue Pasteur à TERVILLE.

Le 15 janvier 1984 :

Monsieur Carlo PENSATO, domicilié 1 rue de Gascogne à TERVILLE.

Le 18 janvier 1984 :

Madame Marie Madeleine NOUSSE née Ouder, domiciliée 11 rue de Wain à TERVILLE.

Le 26 janvier 1984:

Madame Maria SUTTER née Sutter, domiciliée 9 rue de Veymerange à TERVILLE.

DES ENFANTS A FESTIVAL DU LA PAGE

POUR ENFANTS



Dimanche 5 Pévier Lundi 6 février

> PARC CHATILLOT TERVILLE

OUVERT A

TOUT PUBLIC

du 1er festival FILM VIDEO proposé pen-

dant les vacances de février par les Mercredis-Récré. 4 séances quotidiennes différentes pendant 3 jours... 3 salles de projection... De l'humour, encore de l'humour... A quand le 2ème festival ?

Du cinéma à la télévision avant la télévision

: c'est ce que permettent désormais les

cassettes vidéo : un luxe que tout un cha-

C'est sans doute ce qui explique le succès

cun ne peut pas encore s'offrir...

le pays où le Cornaval...

Les traditions semblent renaitre depuis quelque temps à Terville. Témoins, les dernières fêtes de Carnaval... De mémoire de Tervillois, on n'avait pas vu autant d'enfants déguisés dans les rues que cette année... Le jour de Mardi-Gras, ils ont défilé avec leurs maitres en arborant des masques et des chapeaux de leur confection alors que le mercredi, c'était le délire des déquisements improvisés avec les animateurs des Mercredis-Récré. En fin d'après- midi, un bal et un goûter ont été offerts à tous par Sa Maiesté Carnaval ellemême, s'il vous plait!



Le 3^e Trimestre

AU MERCREDI RECRE.. Adresse: Parc Chatillon

PRIORITE PLEIN AIR - Grands jeux

- Pique-niques
- Camping
- **Excursions** - Mini golf

m ET AU MERCREDI PHOTO Adresse

Club Photo - Ancienne Mairie

- Safari Photo au parc animalier de Sainte-Croix
- Visite du Républicain Lorrain
- Visites d'artisans
- Création d'un roman-photo
- Exposition au mois de juin



Le Club du Nouvel Age...

Pour ne pas rester dans ses vantoufles

LE CLUB DU NOUVEL AGE : POUR NE PAS RESTER DANS SES PANTOUFLES .. Promenades en forêt, jeux de société, artisanat... Telles sont les premières activités proposées par le Club du Nouvel Age mis en place par la ville parallèlement au Foyer des Anciens. Ce club permet à toute personne de plus de 60 ans (50 ans pour les veuves) de rester actif tout en gardant des contacts. Plus de 200 personnes ont participé à l'inauguration du club au cours d'un après-midi dansant animé par Arthur et son orque de barbarie. VOUS ETES INTERESSE(E) ? Notez ces rendez-vous : - Le jeudi tous les 15 jours à 9 h (depuis le 22 mars). Promenade au parcours de santé. Départ parking du centre communautaire. - Tous les jeudis à 14 h (depuis le 5 avril). Jeux de cartes et de société au FPA. - Tous les jeudis à 14 h (depuis le 5 avril). Confection d'abat-jour au FPA. - Tous les jeudis à 15 h 30 (depuis le 5 avril). Crochet et tricot au FPA







Direction Commerciale : M. LEWIN

Une nonagénaire au foyer des Anciens

Marie Wolf est née Bertrand le 9 janvier 1894 à Odretzheim, en Alsace. Quelle santé ! Pensez ! Elle avait déjà 20 ans quand a débuté la Grande Guerre. Elle devait en connaître une deuxième! Mère de quatre enfants, elle est veuve depuis bientôt 40 ans ! Tout cela ne l'a pas empêchée de partager l'énorme gâteau d'anniversaire servi au foyer en son honneur ni de boire une flûte avec tous ses amis qui lui ont souhaité... une bonne santé! La nonagénaire vit actuellement à la résidence Erckmann-Chatrian.

ENTREPRISE

Edouard KIPPER

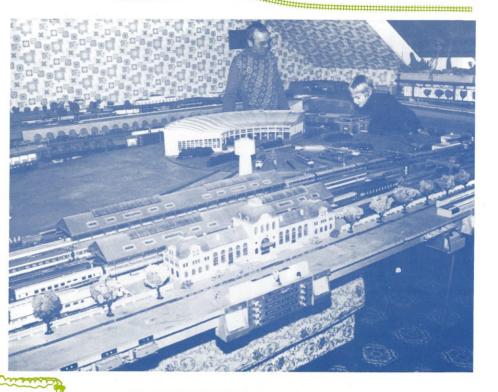
peinture - décors

- Ravalement de façades
- Isolation thermique par l'extérieur OPQCB
- Revêtements de sols
- Vitrage en tous genres
- Sablage de pierres

Bureaux et Dépôts : ZONE ARTISANALE Rue Marcel Cachin - BP 62 - **57302 HAGONDANGE CEDEX** - TEL. 16 (8) 771.53.04 (3 lignes groupées) • TELEX 860 574

LAPASSION DU RAIL

Si un jour votre gamin vous réclame à corps et à cris un train électrique, vous ne saurez peut-être pas faire la part du caprice et de la passion ? Alors écoutez



M. Hervé Schmitt n'est plus un enfant, tant s'en faut! La cinquantaine confortable, il est installé rue Le Kem où il exerce la profession de réparateur en chauffage central. Et bien M. Schmitt ««joue»» encore au train électrique! Surtout ne riez pas! Car son train à lui a des centaines de mètres de voies, près de 80 aiguillages, 35 motrices, des centaines de wagons, le tout en capacité de fonctionner comme dans la réalité! Pas un poste d'aiguillage qui ne se commande à distance et ne déclenche un signal lumineux!

L'ensemble évolue dans un paysage reconstitué au prix d'incalculables heures de travail et qui comporte montagnes, villes, routes, ponts, tunnels, gares,... (et même une rivière en cours d'aménagement!).

Quand vous saurez qu'une motrice vaut en moyenne 400 F et qu'il faut souvent faire appel à des fournisseurs américains ou allemands pour compléter une collection, vous mesurerez à sa juste valeur cette passion dévorante pour le

Si un jour vous avez la chance de monter dans le grenier que Monsieur Schmitt consacre tout entier à son monde, vous aurez fait un petit tour au pays des merveilles et vous comprendrez comment à cinquante ans on peut encore jouer avec des trains électriques

MOB'EST

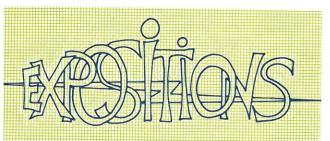
Expose à la Foire de Thionville

GRAND CHOIX DE MEUBLES

prix fantastiques

ZONE INDUSTRIELLE DU LINKLING **ROUTE DES ROMAINS** 57100 TERVILLE THIONVILLE

> TEL. 234.39.90 **PARKING • BON ACCUEIL**





LBERT LUPFER DI DE SON ONDE ET RTISTE **ICONTESTE** HEZ NOUS...

bert Lupfer, c'est l'Artiste dans e l'acceptation du terme. S'il se volontiers à vous, c'est par le biais de ses oeuvres. La munication orale est plus

reçoit comme des gifles ces ds tableaux insolites, pleins goisse, de craintes et de ptions. Un style pur, dénudé me ses paysages, sans fioritures: 'ignes qui crient, des bras qui llent, des visages absents qui uisent pourtant des reflets... Une ionie parfaite dans un monde eversé, chaviré...

's n'attendez pas de votre ission avec l'artiste qu'elle vous à comprendre plus avant le onnage! Vous vous engouffreriez. un dédale de voies sans issues cules quelques notions (Art, ite, Don...) retrouvent leur

ri contre toute la société Gilbert 'er? Pas vraiment. Il vous trera dans les petits coins de ses res des touches minuscules oir, toujours présentes. Mais ne chez pas trop. Regardez! C'est

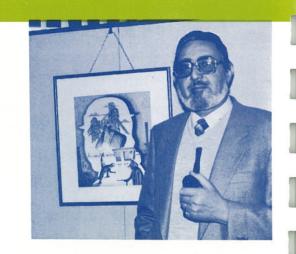
YVES VALLOO DE LA PIERRE A L'AEROGRAPHE

Avec Yves Valloo, la barrière entre le professionnel et l'artiste est beaucoup plus mouvante. Lui a les pieds bien sur terre!

Ancien lithographe, il aime à expliquer comment, il y a quelques décennies encore, on travaillait la pierre avec patience pour décorer les livres et manuels.

Avec l'évolution de la photographie, il est devenu graphiste, mais il a gardé la minutie et la rigueur du trait paysages sobres, bouquets harmonieux, allégories poignantes (la sidérurgie, la mine, Brel) : les thèmes d'inspiration sont variés.

De son passage dans une agence de publicité, Yves Valloo a gardé le maniement de l'aérographe qui permet des productions à mi-chemin entre la peinture et la photographie. Artiste à la palette variée, Yves Valoo peint également. Mais si vous aimez surtout les couleurs vives, et les tons clairs, vous serez décus! «« Obnubilé, comme il le dit lui-même par les clairs-obscurs des Flamands »», il peint ton sur ton en partant toujours du foncé pour aller vers le clair. Son inspiration? L'artiste prétend que l'imagination n'existe pas et que tout s'est inscrit un jour ou l'autre dans notre esprit de façon sentimentale. Peut-être, M. Valloo mais alors vous êtes un grand sentimental !



LE CLUB PHOTO EXPOSE ET GA-

Avec son exposition ««Terville 83»», le Club Photo du Centre Culturel a joué et gagné sur deux tableaux : il a d'une part intéressé les Tervillois qui avaient compris, nombreux, l'intérêt de cette rétrospective et de cette vision originale des gens et des événements de notre cité.

Mais le club a aussi retenu l'attention de la Fédération Nationale de Photographie qui a salué l'initiative originale dans sa revue et félicité ses participants :10 photographes locaux dont 3 jeunes de 12 à

EXPOSITION

«Le livre d'amour pour enfants»

du 9 au 15 avril à la bibliothèque municipale

PLAN ACIER 1984

LE NON DU CONSEIL MUNICIPAL

La Municipalité a décidé de tenir une séance extraordinaire du Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des décisions du Conseil des Ministres du Jeudi 29 mars concernant la Sidérurgie. décisions qui doivent aboutir à la suppression de plus de 20.000 emplois dans les usines des deux groupes USINOR et SACILOR.

POURQUOI?

La Municipalité estime que les décisions prises par le Gouvernement sont un mauvais coup porté aux sidérurgistes, aux familles, aux populations, à

Ce plan va coûter 30 à 40 milliards de francs et aura des conséquences dramatiques sur la vie des

parce que les 15 milliards d'investissements sont vraiment minimes à côté du coût que représente la casse envisagée.

parce que les décisions graves et inacceptables qu'a pris le Gouvernement suscitent des réactions d'émotion et de colère,

parce que la Municipalité, comme les travailleurs, ne comprennent pas comment on peut au-jourd'hui se trouver devant les mêmes mesures qui ont été pratiquées, des années durant par la droite, en France et à la Communauté Européenne avec le Plan Davignon

C'EST INADMISSIBLE!

Alors qu'il y a bon nombre d'années que la sidéru-rgie a été mutilée par un patronat et une droite plus soucieuse de profits que d'emplois, plus préoccupés de rentabiliser les fortunes accumulées que de développer et de moderniser cet outil. Entre 1974 et 1981, 45.000 emplois furent anéan-

tis, les usines et les mines de fer furent rayées de la carte sans que les hommes de droite s'en émeuvent. Et pour cause...

Pour la Municipalité, l'alternative n'est pas le train de Gandrange ou celui de Valenciennes, le Nord ou la Lorraine, mais la définition et la satis-faction des besoins réels du pays. Il n'y a pas d'opposition entre Valenciennes et Gandrange à la condition que s'exprime une volonté politique de re-conquête du marché intérieur pénétré par les poutrelles (à 60 % étrangères).

La Municipalité reconnait que les temps ont changé et qu'on emploie aujourd'hui moins d'acier dans une automobile qu'il y a 10 ans.

Mais les besoins en acier grandissent. Les besoins des pays en voie de développement sont tels que les nouveaux centres sidérurgiques dans le monde ne suffisent pas. Tous les experts estiment qu'on assistera, tôt ou tard, à une reprise de la demande. L'acier a de l'avenir. Et de toute façon, on ne voit pas pourquoi, dans les conditions actuelles, on devrait fatalement réduire nos capacités de production, fermer nos usines pour continuer à accueillir, à bras ouverts, les concurrents étrangers.

Si on se donne comme objectif de ramener le taux de pénétration étrangère de notre marché intérieur sidérurgique de 40 à 30 %, (niveau équivalent à ce-lui de la RFA), cela permettrait de gagner quelque 1.5 million de tonnes de production par rapport au niveau atteint en 1983, ce qui représente un besoin

Aux Etats-Unis, les grands maitres de l'ordre de la «Libre Entreprise» ont pris des mesures draco-niennes afin de préserver leurs Hauts Fourneaux. Pourquoi la France ne se protègerait-elle pas, elle

La solution aux graves difficultés que rencontre la sidérurgie ne saurait être trouvée en demandant de nouveaux sacrifices aux travailleurs.

L'issue passe par une politique industrielle courageuse, par la croissance et la création d'emplois. On ne construira pas l'avenir de la Lorraine avec les mesures prises par le Gouvernement. Il faut procéder à d'autres choix.

Fidèle à ses engagements antérieurs et aux luttes menées depuis 1971, le Maire a invité le Conseil Municipal à prendre la motion ci-dessous:

sance avec une grande indignation des décisions prises par le Gouvernement au titre du Plan Acier 1984 et qui auraient pour conséquence si elles étaient appliquées, la suppression de milliers d'emplois dans notre région.

Le Conseil Municipal est en désaccord complet avec ces décisions qui frappent l'emploi, les familles, les populations et les secteurs décisifs dont notre pays a besoin pour sa production, son activité, son indépendance.

Il est vrai que le mal dans la sidérurgie ne date pas d'aujourd'hui. Il y a bon nombre d'années que la sidérurgie a été mutilée par un patronat et une droite plus soucieux de profits que d'emplois, plus préoccupés de rentabiliser les fortunes accumulées que de développer et de moderniser cet outil. Entre 1974 et 1981, 45.000 emplois furent anéantis, des usines et des mines de fer furent rayées de la carte.

Le Conseil Municipal considère que ce mal n'est pas incurable mais qu'il faut procéder à d'autres choix: moderniser, (mais la modernisation ne doit pas se faire en cassant ce qui existe), créer des emplois, mettre en oeuvre une politique de croissance, créer en aval de la sidérurgie une grande industrie mécanique. La France achète six machines-outils sur dix à l'étranger et notre marché intérieur est pénétré par une série de produits comme les réfrigérateurs, les machines à laver, les tôles pour l'auto-

Le Conseil Municipal de Terville rappelle que le site de Thionville- Terville dispose de vastes surfaces entièrement équipées pour accueillir immédiatement de telles implantations industrielles.

Implantations d'autant plus judicieuses que la Centrale Nucléaire de Cattenom produira une énergie importante et bon marché dès 1986.

Dans les conditions actuelles, le Conseil Municipal est convaincu que si l'objectif était retenu de

ramener le taux de pénétration étrangère de notre marché intérieur sidérurgie de 40 % à 30 %, niveau équivalent à celui de la RFA, cela permettrait de gagner quelque 1.5 million de tonnes de production en plus par rapport au niveau atteint en 1983, ce qui représente un besoin de 5500 emplois.

Il est indispensable de prendre ces mesures si on veut améliorer réellement et durablement la situation économique de la Moselle, de la Lorraine et

Aussi, le Conseil Municipal, avec l'ensemble des forces vives de notre région dit-il NON au Plan Acier du Gouvernement

Il demande que s'engage rapidement une négociation réelle avec les syndicats, les élus, afin qu'aucune décision irréversible ne soit prise, afin d'examiner les mesures concrètes à prendre pour défendre notre Région Lorraine et que les engagements pris par le Président François Mitterand, à Longwy, soient tenus.

Le Conseil Municipal est aux côtés des travailleurs et de la population dans la lutte responsable qu'ils mènent en écartant tous les politiciens de droite qui portent la responsabilité de la casse passée et qui mettent le maximum d'obstacles à toutes les

Le Conseil Municipal décide d'être partie prenante des actions qui seront engagées, exige la construction rapide du Train Universel de Gandrange, ce qui permettra d'aller à la reconquête de marchés nationaux aujourd'hui fortement pénétrés par l'étranger et d'assurer l'avenir des produits longs et de l'Usine SACILOR GANDRANGE.

Il considère qu'il n'y a pas d'opposition entre le Train de Valenciennes et celui de Gandrange à la condition que s'exprime une volonté politique de reconquérir le marché intérieur pénétré par les poutrelles à 60 % étrangères.

Aussi, pour manifester sa solidarité aux Travailleurs et à la population en lutte, le Conseil Municipal décide de fermer au public la Mairie de Terville et d'effectuer une grève administrative toute la ournée du MERCREDI 4 AVRIL 1984.

Il appelle la population à participer aux manifes tations aux côtés de ses élus et décide de mettre à sa disposition des cars pour se rendre à Metz le 4 avril 1984 et à Paris le 13 avril 1984.

La dépense sera imputée à l'article 669 du Budget Primitif 1984 ».

Cette motion a été adoptée par 23 voix Pour (l'ensemble des Conseillers Municipaux de Gauche), les Elus de Terville-Opposition se sont abstenus.

La présente motion a été adressée à Monsieur le Premier Ministre, Monsieur Laurent FABIUS, Ministre de l'Industrie, Messieurs Paul SOUF-FRIN et MALGRAS, Parlementaires de Thionvil-Monsieur le Commissaire de la République et Monsieur le Sous-Préfet.



CREDIT MUTUEL **UNE BANQUE POUR LES TERVILLOIS**



Votre **CREDIT** MUTUEL Vous Propose...

- Ses formules d'épargne et de placements

- Le livret d'épargne 7.5 % net d'impôts
- Le livret et le plan d'épargne logement
- Le jumelé patrimonial
- Le CODEVI
- Les obligations, les actions, les SICAV
- Les fonds communs de placement

- Ses prêts adaptés à votre situation

- Les crédits personnels
- Les prêts immobiliers
- Les prêts conventionnés
- Les prêts épargne-logement
- Le découvert eurochèque

Ses services pour faciliter votre vie quotidienne

- Le compte-courant
- Les cartes de paiement
- Les domiciliations
- Le change
- Les négociations titres, coupons, or,
- Les assurances
- Les voyages
- Les services aux associations

Ses conseils personnalisés

dans le domaine immobilier, patrimonial, fiscal

CAISSE MUTUELLE DE DÉPÔTS ET DE PRÊTS 64a, ROUTE DE VERDUN

TERVILLE tél. 288.54.79

ouverte tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, sauf samedi après-midi et lundi matin

PLUS DE 2.700 CLIENTS ET SOCIETAIRES

UN BOUCHON VA SAUTER...

Les vacanciers du Bénélux ont le sourire ! «Leur» bouchon va sauter... D'ici peu ils traverseront l'agglomération thionvilloise à 110 à l'heure sans rencontrer un seul feu rouge...

Ceux qui rient jaune par contre, ce sont les Tervillois qui viennent d'apprendre la nouvelle et qui savent bien que dans cette opération où ils sont en première ligne ils ne manqueront pas de laisser quelques plumes... Inquiétude légitime ou exagérée ? C'est ce que propose d'étudier ce dossier qui répond aux quatre questions fondamentales : POURQUOI ? OÙ ? COMMENT ? QUAND ? Ainsi donc le Ministre a tranché ! la continuité autoroutière de l'A31 se fera entre Elange et le viaduc de Beauregard via Terville : une décision qui met fin à bientôt dix ans d'incertitudes...



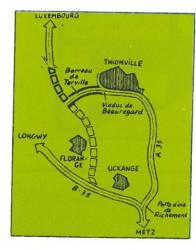
DOSSIER L'AUTOROUTE

DEUX TRACES POUR UNE AUTOROUTE

On se souvient des prises de position divergentes sur le choix du tracé : elles ont fait couler beaucoup d'encre et de salive : TRA-**CE A PAR TERVILLE ET THIONVILLE**

Option soutenue par la ville de Florange, le conseil général et le conseil régional. TRACE B PAR FLORANGE ET UCKANGE

Option soutenue par Terville notamment Le ministre a pris en compte dans sa décision l'avis majoritaire des collectivités locales, le coût de l'opération qui, en théorie, serait moins élevé dans la solution A



POURQUOI TERVILLE AURAIT PREFERE LE TRACE B?

«Dans le contexte d'une sidérurgie forte, bastion de notre économie régionale, expliquent les élus, cette infrastructure offrait à ses usines un facteur incomparable d'expansion. Il est vrai que la conjoncture a changé aujourd 'hui. Mais le risque subsiste, à plus ou moins long terme, d'un désenclavement de la vallée de la Fensch.»

UN PRETEXTE POUR REJETER L'AUTOROU-

TE CHEZ LES AUTRES ?

«Non, expliquent les responsables de la Ville, car nous savions depuis longtemps que le barreau de Terville, quelle que soit la configuration (autoroute ou voie de liaison) était nécessaire au développement de la ville, asphixiée qu'elle est actuellement par une circulation de transit de plus en plus

UN ACCORD DEPUIS LE **21 SEPTEMBRE 1983**

Comme vous l'annonçait en encart spécial notre numéro de septembre, c'est à la suite june réunion au Ministère des Transports à quelle Monsieur Charles Fiterman avait Invié Messieurs Paul Souffrin, maire de Thionville et René De Mattéis. Conseiller Cénéral et maire de Terville, qu'un accord t intervenu sur la continuité autoroutière I'A 31 METZ-LUXEMBOURG.

Dans le communiqué rédigé à l'issue de cette réunion, on pouvait notamment lire : Sur la base d'un dossier comparatif com-

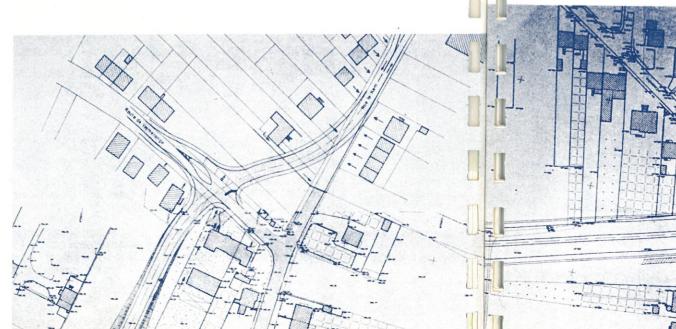
leur coût, le Ministre des Transports a fait part de son choix aux deux maires concernés. La variante dite du Barreau de Terville, modifiée pour intégrer l'avis des Municipalités, a été finalement retenue en tenant compte des impératifs financiers. Elle sera complétée par une liaison entre Thionville et la Vallée de la Fensch, comme le souhaitent les municipalités. Par ailleurs, un soin particulier sera apporté à l'aménagement du barreau de Terville pour qu'il soit pris en compte les problèmes d'environnement et le ca-

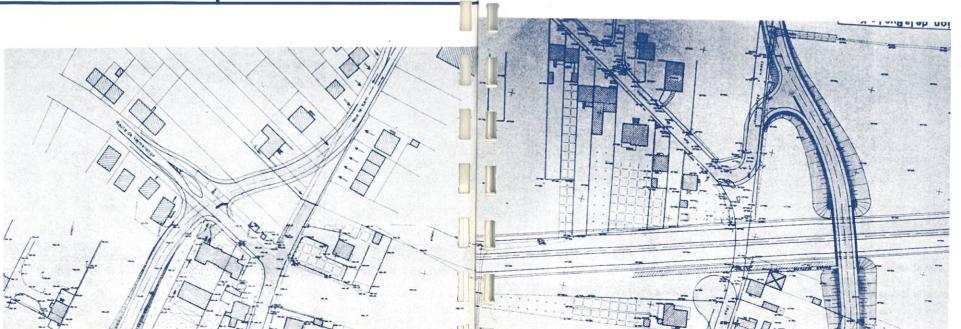
merange au pont de Beauregard, tout en préservant les possi- bilités de développement des zones d'activités.

Le Ministre a confirmé que la continuité autoroutière à 2 X 2 voies au niveau de Thionville a été retenue... et bénéficiait d'une toute première priorité durant le IXème Plan... Les études complémentaires vont donc pouvoir se poursuivre sur l'ensemble du pro-

C'est l'élaboration de cette première partie des travaily nile w

Tél. COCHERY réalise le pa (8) 288.18.81 . W





Thionville rone 0 Linkling

21, rue de Verdun - 57100

POMPES CHAUFFAGE VENTILATION ENTRETIEN
TERVILLE THIONVILLE - TEL. (8) 288.04.32 SANITAIRE -CONDITIONNEMENT TOUS CHAUFFAGE CHALEUR DEPANNAGE ELECTRIQUE



U

1

ELECTRIQUES ENTREPRISES **EQUIPEMENTS ET**

TOUTE NATURE DE

57102 THIONVILLE CEDEX 9 - Telex 930 486 9, rue des Frères - BP 78 - 5 Tél. (8) 288.12.89

à votre porte... à votre service...

soit l'importance ouvrage votre dnelle dne de

A réalisé notamment à TERVILLE des éclairages publics (voies, routes et lotissements), des signalisations lumineuses tricolores, des travaux d'entretien et tout récemment l'éclairage de l'entrée de la Z.A.C.

57110 YUTZ 256.15.00 BP 49 256.05.87 (8) 256.08.08 TRAVAUX PUBLICS • • Téléphone

POUR VOTRE SERVICE, SCHNITZLER RENOVE LE C.D. 13 (ROUTE DE MARSPICH)

ustriels - Terrains de sports -Autoroutes - Revêtements **AUX PUBLICS**

e loisirs de la Veymerange

57102 Thionville Cedex

cercueils - couronnes transport de corps Articles funéraires

funèbres Pompes TRIERWEIL

1, rue du Luxembourg 57100 THIONVILLE Tel. 253.38.93

COMMEN

ON TRAVERSE NOTRE VILLE QUI DECIDE COMMENT

C'est Monsieur Charles Fiterman lui-même qui a insisté pour que l'élaboration du dossier se fasse en concertation avec les collectivités locales et que les travaux préparatoires se traitent dans les communes concernées au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Ainsi, tous les mois, les représentants du ministère rencontrent les architectes, les urbanistes, les paysagistes et les élus membres du Bureau d'Urbanisme de la ville pour

étudier chaque point de détail. Car les problèmes ne sont pas minces ! Autoroute à niveau ou en passage supérieur ? Protections antibruit ? Ecoulement des eaux ? Passerelles ? Reprise en compte de certains axes, etc.

C'est de ces confrontations d'idées qu'est apparu peu à peu le projet que nous vous proposons sous forme de poster en pages centrales.

Ce tracé est maintenant quasi définitif





QUI PAIE

La traversée de Terville par l'autoroute A 31 entrainera-t-elle de nouvelles dépenses à la charge des Tervillois ? Question légitime puisque jusqu'en 1981, les collectivités lo-cales devaient participer à ce type de dépen-ses à hauteur de 45 % du coût global.

C'est le nouveau gouvernement qui a décidé d'exonérer de toute participation les commu-nes de moins de 20.000 habitants.

Terville n'aura donc aucune charge à supnorter au titre de l'autoroute



ATTENUER LES NUISANCES Les exigences de la ville

Le premier souci de la ville dans ces réu-nions a été de préserver au mieux le confort de ses habitants. « On ne met pas en place un tel appareil sans casser quelques oeufs, mais encore faut-il éviter que l'omelette ne devienne trop indigeste » précise Monsieur Genevaux, Président du Bureau d'Urbanisme de Terville.

- LES POINTS NEVRALGIQUES

D'ores et déjà, plusieurs options sont acquises dans ce domaine : A l'entrée de la ville, entre la ZAC et la forêt, l'autoroute n'épousera pas le profil du terrain (en butte) mais s'enfoncera entre deux talus (voir plan).

Toute la traversée de la ville se fera au niveau du sol et non en aérien, avec des merlons anti-bruit aux endroits les plus névralqi-

Des MURS anti-bruit protègeront les habita-

tions les plus touchées.

Afin d'éviter le « choc écologique », les abords de l'autoroute seront abondamment replantés.

L'enjambement de l'autoroute par la rue Le Kem sera déporté par rapport au tracé actuel pour éviter le plus de désagréments possible aux riverains.

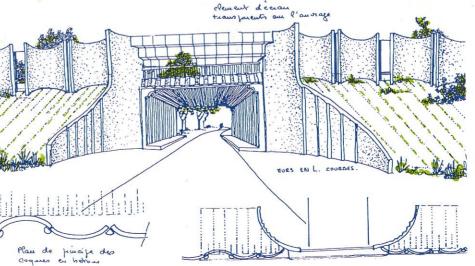
D'autres points sont encore à l'étude : Où seront acheminés les eaux de ruisselle-

ment de l'autoroute, chargées d'hydrocar-bures ? La ville refuse qu'elles ne soient déversées dans la Veymerange qui devrait re-devenir, avec la fermeture des mines, un ruisseau clair et agréable.

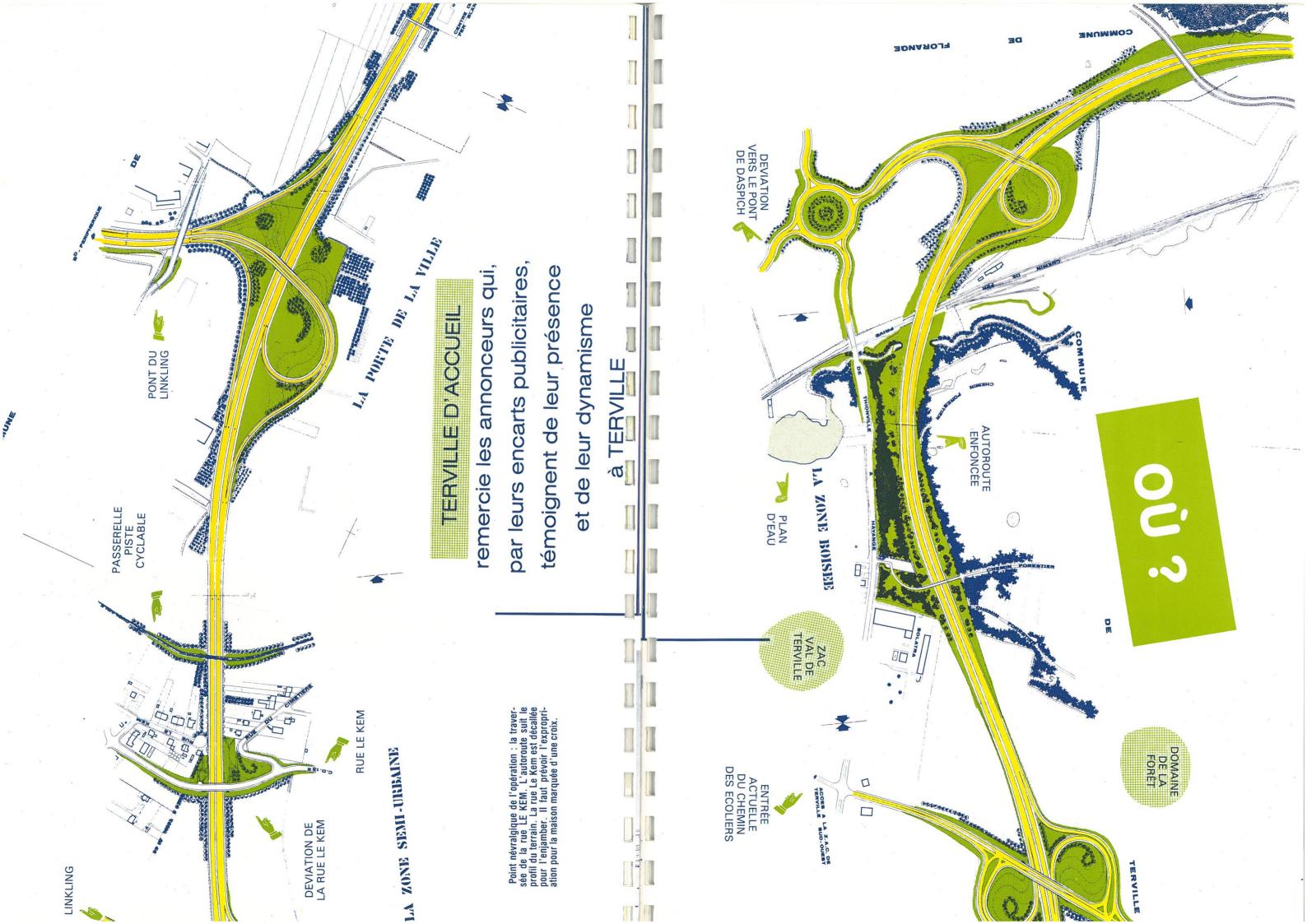
Quel sera le futur tracé du chemin des écoliers entre la route de Marspich et le domaine de la forêt ?

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ces dossiers.

Même volonté ici qu'ailleurs... INCORPORER L'ARCHITECTURE AU PAYSAGE



Consciente que le barreau de Terville allait représenter une véritable vitrine de la ville pour l'automobiliste de passage, les représentants de la ville se sont posé le problème de l'aspect visuel de l'environnement immédiat de l'autoroute. Eviter le choc écologique et prévoir un urbanisme en fonction de l'espace disponible sont leurs deux soucis premiers. Cet aménagement ainsi que celui des ouvrages d'art seront étudiés par les architectes et les urbanistes du Bureau d'Urbanisme.



A côté des nuisances... DES RETOMBÉES POSITIVES Une balle à saisir au bond...

Le passage de l'autoroute A 31 n'aura certes pas que des effets néfastes pour Terville.

1. LA CIRCULATION AMELIOREE

Grâce à sa mise en service, une part importante de la circulation de transit va disparaitre du centre ville. MIEUX:

La réalisation de l'autoroute est coordonnée à toute une infra- structure nouvelle qui absorbera une autre part non négligeable de la circulation :

- L'échangeur du domaine de la forêt permettra de dédoubler la rue Le Kem et de raccorder directement le Val de Terville (ZAC) à l'autoroute. (Financement par l'Etat).

- La déviation de Terville entre le bois et le viaduc de Florange permettra de relier directement Hayange à Florange en évitant Terville. (Egalement financé en totalité par l'Etat). La piste cyclable entre la rue du cimetière et le pont du Linkling (Géric) ainsi que sa passerelle seront eux aussi pris en charge par l'Etat.

2. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE FA-VORISE

Un axe international de cette importance qui s'ouvre par 3 échangeurs sur notre ville ne pourra par ailleurs que favoriser son développement économique.

On peut noter entre autres : - Ouverture directe sur l'autoroute - de la

zone du Linkling - de la zone industrielle de Terville-Sud (les délaissés de la sidérurgie)

- de la zone industrielle de Terville-Ouest (Solotra).

D'autres potentialités sont à l'étude : - Sites propices à l'installation d'un secteur tertiaire (bureaux) le long de l'autoroute. - Possibilité de dégager des terrains pour un COSEC (gymnase de grande capacité).

On le voit, à coté des nuisances, le projet de continuité autoroutière par Terville aura des retombées positives pour la ville... A elle de saisir la balle au hond On le voit : chaque Tervillois est concerné d'une façon ou d'une autre par la réalisation de l'autoroute qui, mal nécessaire de notre temps, ne manquera cependant pas d'avoir des retombées positives sur la ville. Une ville qui est amenée à se transformer encore davantage avec l'apparition de cette nouvelle structure

CALENDRIER DES OPERATIONS JANVIER - MARS 1984 : Elaboration des dossiers techniques en accord avec les communes concernées.

MARS 1984 : Délibération des communes pour modification des P.O.S. en vue d'intégrer les nouveaux tracés de l'autoroute.

JUIN OU SEPTEMBRE 1984 : Mise à l'enquête publique simultanée des P.O.S. et du dossier technique en vue de la déclaration d'utilité publique.

1er SEMESTRE 1985 : Déclaration d'utilité publique.

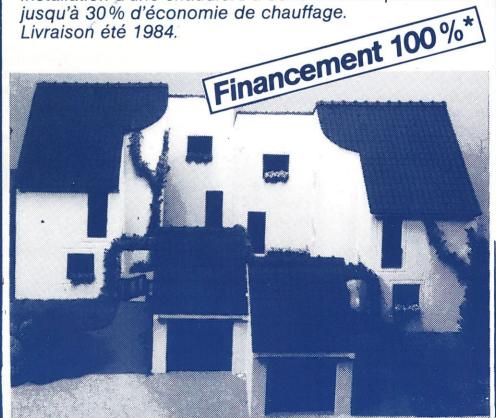
1986 : Acquisition des terrains 1987 : Réalisation des ouvrages d'art. 1988 : Mise en service de l'autoroute.

And the control of th



Propriétaire au Val de Terville

Pavillons de 5 pièces avec garage, construits en traditionnel – excellentes prestations (sanitaires couleur). Installation d'une chaudière à condensation permettant jusqu'à 30% d'économie de chauffage. Livraison été 1984.



* Prêt P.A.P. + Prêt Complémentaire : sous

CREDIT IMMOBILIER

2, place Saint·Martin, 57000 METZ. Tél: (8) 736.17.33

A VOTRE SERVICE

MAIRIE

- Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à • Mardi : ouverture de tous les services jusqu'à 18
- Services techniques et B.A.S. fermés les matins.
- Service culturel fermé de 11 h à 12 h.

RESTAURAN

Ouvert tous les jours (sauf le samedi) de 11 h 30 à 13 h 30

Enlèvement de gros déchets

PROCHAINS PASSAGES: Vendredi 27 et Samedi 28 Avril Vendredi 27 et Samedi 28 Juillet - Vendredi 26 et Samedi

Le vendredi est réservé aux rues : des Ecoles, Thiers, Gambetta, A. Thomas, Paul Déroulède, Fabert, des Jardins des Près, de Marspich, de la Forêt, St. Jean, St. Antoine, de Veymerange, Domaine de la Forêt, Cité des Acacias.

Le samedi aux rues : Haute, Basse, du Moulin, de Wain, de Verdun, Foch, Lyautey, St. Pierre, du Cimetière, Saint François, Le Kem, de la Mairie, du 8 mai, Cité de Verdun, Cité Jeanne d'Arc, Linkling.

Déposer les objets sur le trottoir le matin même.

Pointage pour les chômeurs
LUNDI 16 AVRIL - LUNDI 14 MAI - JEUDI 14 JUIN
MARDI 17 JUILLET - JEUDI 16 AOUT - LUNDI
17 SEPTEMBRE - LUNDI 15 OCTOBRE - JEUDI
17 SEPTEMBRE - LUNDI 15 OCTOBRE - JEUDI MAKUI 17 JUILLET - JEUUI 16 AUUT - LUNDI 17 SEPTEMBRE - LUNDI 15 OCTOBRE - JEUDI 15 NOVEMBRE - JEUDI 13 DECEMBRE



Une nouvelle activité dès le mois d'avril: ABC des sports pour les

5/7 ans au gymnase des Acacias le mardi de 16 h 45 à 17 h 45.

DITES-LE AU PLUS TOT AU SERVICE CULTUREL

(288.43.95 p. 30) Démarrage la prochaine saison si assez de candidats



Cartes de bus

· lundi de 9 h à 11 h · mardi de 14 h à 18 h · • mercredi de 14 h à 16 h 30 • vendredi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h 30.

Permanence pour les associations mardi de 14 à

Si ça vous intéresse... Etes-vous interessé par ces

nouvelles activités ?

DANSE DE SALON

Apprentissage et perfectionnement de la danse traditionnelle (valse, tango, etc.)

TISSAGE

Applications multiples (abat-jour, tapis, etc.)

PEINTURE

Graphisme, peinture, aquarelle, dessin avec modèle. Technique et expression.

OUVERTURE AU PUBLIC:

Mardi de 9 h à 12 h - 13 h 30 à 19 h

Mercredi: 13 h 30 à 18 h

Jeudi: 9hà 12h - 13h 30à 19h Vendredi: 9hà 12h - 13h 30à 18h

FERMEE LE LUNDI TOUTE LA JOURNEE ET LE MERCREDI MATIN. PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES OUVERTURE DE 14 H A 18 H.

AIDE ET CONSEIL **AU BOUT DU FIL**

Un gros problème ? Difficile à exposer à quiconque ? Couple ? Droits de la famille ? Education ? Scolarité ? Orientation ? Loisirs ? Adresses utiles (crèches, services sociaux, lieux d'accueil)?

Quelqu'un vous écoute au bout du fil, vous aide à y voir plus clair, à trouver une solution tout en conservant votre anonymat.

Ce service mis en place à Terville (il fonctionne à Metz depuis 5 ans) est proposé par l'Ecole des Parents, 1, rue du Coe tlosquet à

ALLO 234.23.40 ? Une conseillère conjugale et familiale vous écoute. N'hésitez pas! Tous les mardis et vendredis de 14 h à 17 h.

POUR OBTENIR CES PIECES

PIECES DEMANDEES

Carte d'identité : 1ère demande : + Pièces à produire : - un extrait d'acte de naissance ou le livret de famille

- 2 photos récentes
- un timbre fiscal à 105 F
- la carte d'identité du père ou de

Carte d'identité : Renouvellement : + Pièces à produire : - carte périmée

- 2 photos récentes
- un timbre fiscal à 105 F
- date et lieu de naissance des parents

Passeport: + Pièces à produire:

- 2 photos
- un timbre fiscal à 335 F
- la carte d'identité

Fiche d'état civil individuelle ou familiale : + Pièces à produire : le livret de famille

Fiche individuelle d'état civil et de nationalité française : - le livret de famille et la carte d'identité.

DU NEUF AU

CENTRE AERE

DU NEUF AU CENTRE AERE

ans comme par le passé)

spécifique avec salles et

découverte de la Lorraine)

CULTUREL.

ACCUEIL: - A partir de 4 ans (jusqu'à 12

- Les 4/6 ans constitueront un groupe

matériel adaptés. - Pour les 9/12 ans pos-

sibilité d'activités à l'extérieur (camping,

HORAIRES: - De 9 h à 17 h 30 pour tous.

- A partir de 8 h si les parents travaillent.

ACTIVITES: - Ateliers, danses, créations

INSCRIPTIONS : - TOUS LES JOURS A

PARTIR DU 30 AVRIL A 9 H AU SERVICE

vidéo, cinéma, équitation, piscine,

grands jeux, animations de quartiers.

CARTES DE SEJOUR

1) Pour les étrangers membres de la C.E.E.

1ère demande : - un certificat de scolarité

ou - un certificat de travail

- ou un certificat de chômage - photocopie des cartes de séjour des parents
- 4 photos
- livret de famille des parents

Renouvellement : - carte périmée

- passeport
- carte d'identité étrangère
- livret de famille
- 4 photos
- 2) Pour les étrangers algériens

1ère demande : - carte d'identité algérienne

- passeport
- livret de famille
- certificat de travail
- ou attestation de chômage
- ou promesse d'embauche
- 4 photos
- quittance de loyer

Renouvellement : - carte périmée

- carte d'identité algérienne
- passeport
- certificat de travail
- ou certificat de chômage
- livret de famille
- 4 photos.

CAMP D'ADOS

L'association des centres aérés tervillois organise trois sorties pour les jeunes de 13 à 17 ans : du 16 au 21 juillet, découverte des Vosges, camp itinérant avec

guide et hébergement en fermeauberge. - du 23 au 28 juillet, activités : tir à l'arc, spéléo, escalade, équitation et canoé-cayak à St Mihiel avec hébergement en base de plein air. - du 4 au 10 août, découverte de la Meuse en roulotte.

Pour ces camps, les réservations se feront jusqu'au 15 mai. Le nombre de place est limité à 12 par session. Les bons C.A.F. sont ac-

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au service culturel, de la mairie de Terville -Tel.: 288.43.95

3) Pour les étrangers d'une autre nationalité 1ère demande : - certificat de sco-

larité

- ou certificat de travail
- ou certificat de chômage
- certificat médical établi par un médecin assermenté
- photocopie des cartes de séjour des parents
- 4 photos

Renouvellement : - passeport

- certificat de nationalité
- carte périmée
- 4 photos
- carte de travail.



LA PRESSE EN A PARLE



ILS ONT DECIDE

Le Conseil Municipal a décidé de :
- demander la révision du schéma
directeur d'urbanisation du Nord
Métropole Lorraine afin d'actualiser
ce document et le rendre compatible
avec la réalité économique de la
région. (28 voix et 1 abstention).

- crécr un centre de documentation audiovisuelle (magnétoscopes et écrans de rétroprojection) associé à la bibliothèque afin de permettre une approche différente de la documentation. (23 voix et 6 abstentions).

- équiper 2 ateliers d'informatique aux groupes scolaires Centre et Acacias afin de mettre à la disposition des enseignants et de leurs élèves des outils pédagogiques modernes. Une subvention de l'Etat a été demandée à cet effet. (23 voix et 6 abstentions). - Rénover le groupe scolaire Acacias I dans sa partie existante et aménager l'espace «« récréation »» pour le rendre plus agréable et plus adapté aux jeunes enfants (23 voix et 6 abstentions). - reconstruire la passerelle selon un schéma rigoureusement identique.

(23 voix et 6 abstentions).

FEUX TRICOLORES RUE LE KEM ?

L'installation de feux tricolores le long de cet axe, annoncée dans un précédent numéro a été remise en cause par le démarrage du projet autoroutier qui va bouleverser toutes les données en matière de circulation (voir dossier). Par contre, le croisement du Linkling sera vraisemblablement réglé à 3 phases dès cette année.

GROS DECHETS: UN LECTEUR REGRETTE...

Un Tervillois, M. V... s'étonne à juste titre d'être mal informé des rotations d'enlèvement de gros déchets : «« Dans le journal le matin même, explique-t-il, c'est trop tard »». La ville a demandé à la société responsable de ces collectes de préciser son calendrier pour les mois à venir. Il figure dans notre rubrique «« A votre service »». Un affichage sera par ailleurs mis en place dans les rues de la ville.

LES TERVILLOIS MALADES DE LEUR PASSERELLE

10

C'est quand on est privé de ses acquis quotidiens qu'on en mesure la juste valeur. Ainsi en est-il de la passerelle. Pas un jour que parents ou enfants ne se plaignent de sa disparition! Elle sera reconstruite dans les meilleurs délais. Un protocole d'accord a été signé avec les compagnies d'assurances sur la base de 800.000 F. L'appel d'offres a d'ores et déjà été lancé.



BU VAACS

Un complément d'information est sans doute nécessaire pour bien comprendre le fonctionnement du barrage et son rôle exact en cas de fortes pluies. Ceci sera fait dans un prochain numéro.

Retenons seulement que le barrage a pour tâche de restituer exactement l'eau qui arrive en amont, sans en rajouter ni en soustraire (malgré l'arrivée des eaux pluviales de 23 ha urbanisés).

En cas de pluies torrentielles, il retarde la crue de 2 heures, ce qui permet aux cours d'eau en aval d'écluser le surplus à temps. En cas de pluies prolongées (comme ce fut le cas cet hiver) aucun ouvrage de ce type ne peut malheureusement empêcher une crue.

A noter : le barrage n'est pas encore équipé de sa vanne de sortie.

entreprise

MULLER FRERES

travaux publics BOULAY - MOSELLE

S.A. au capital de 20.055.000 francs Téléphone : (8) 778.33.33

GROS TERRASSEMENTS MECANIQUES

VOIRIE - ASSAINISSEMENT - ADDUCTION D'EAU ET DE GAZ - PIPE-LINES

BETON ARME et BETON PRECONTRAINT



FOURNITURES GÉNÉRALES POUR L'AUTOMOBILE L'INDUSTRIE ET LA MARINE



ÉTABLISSEMENTS P. THOMÉ S.A.

65, Route de Verdun - TERVILLE B.P. 51 - 57101 Thionville

Téléphone (8) 288.07.45

pour comprendre

ur comprendre le budget d'une ville, aut bien sûr en connaitre les élénts. Mais il faut aussi pouvoir les nparer et les interpréter.

ous pourrions donc comparer ce lget à ceux d'autres villes. Des taaux existent mais les résultats ne it pas forcément significatifs.

issi avons-nous choisi de réfléchir budget avec vous en le comparant elui d'un simple particulier. Comme une ville a des normes à respecter ir que son projet de budget soit via-

A vous de juger!

Conseil Municipal a donc adopté le lget prévisionnel de 1984. Il s'équilien dépenses et recettes à la somde 60.478.709 F. Mais ce chiffrend en compte les RESTES A REALI- DE 1983 (qui s'équilibrent eux si'en dépenses et recettes) et qui font pas partie du budget propre de 4. C'est celui-là qui nous intéresse ue nous allons étudier.

'élève à 38.098.169 F (30.618.194 F 1983) dont 20.160.652 F d'investisnent et 17.937.517 F de fonctionn-

nt.

le budget....

LES CHARGES DE PERSONNEL

(Pour le particulier, cela correspondrait aux besoins des personnes. C'est l'élément vital. (Nourriture, habillement, etc.).

Pour la ville, c'est en 1984 :

58 agents titulaires

16 agents temporaires

19 emplois saisonniers (réservés à de jeunes étudiants tervillois de 17 à 19 ans, pendant les vacances).

Quelques chiffres encore:

- Création de 7 emplois en 84 (dont 6 permanents) soit un accroissement de 8.13 %.

- Evolution 83/84 de la masse : + 12

- Evolution des salaires : + 6 % Pour un total de 5.671.708 F soit 31 % du budget de fonctionnement.





LES DEPENSES OBLIGATOIRES

(Ce pourrait être pour le particulier le loyer, les impôts, les charges, l'entretien).
Pour la ville, il s'agit de : - achat de

fournitures - travaux d'entretien (éclairage, ba-

layage)
- impôts, taxes - participations et con-

tingents (aide sociale, incendie, etc.) frais de gestion fiscale. Ces dépenses sont nécessaires au bon fonctionnement de la ville.

5.133.811 F soit 28 % des dépenses de fonctionnement.

LE PETIT QUELQUE CHOSE EN PLUS

(Pour le particulier, ce sont les dépenses de sorties, spectacles, etc.)
Pour la ville, il s'agit de : - bons scolaires

- aide aux écoles
- classes de nature
- piscine scolaire
- aide à la vie culturelle et sportive
- aide aux associations
- aide sociale
- cadre de vie
- vie culturelle.

Le tout pour 1.819.519 F soit 10 % du budget de fonctionnement.

LE REMBOURSEMENT DES EM-PRUNTS: LA DETTE

Pour le particulier comme pour la ville, emprunter est le moyen de ne pas végéter, d'aller de l'avant. Mais jusqu'où faut-il aller ? Pour l'un comme pour l'autre,33 % est le seuil plafond imposé par les banques, la barre est fixée à 33 % par les banques

Au 01.01.84, la dette en capital de la ville s'élevait à 36.015.779 F.

Le montant du remboursement de cette dette (capital + intérêts) au 15.12.84 sera de 5.292.398 F soit 29 % des dépenses de fonctionnement.

Si l'on tient compte qu'un certain nombre d'emprunts ont été contractés pour des opérations immobilières et seront remboursés par la revente des immeubles, l'annuité à la charge du contribuable est ramenée à 4.134.973 F soit 23 % du budget de fonctionnement. TERVILLE n'est donc pas endettée jusqu'au cou!

NB: Cés emprunts sont contractés notamment auprès de la Caisse d'Epargne de Thionville au taux préférentiel de 12 % l'an, remboursables en annuités constantes.

à vous de juger!



IMPOTS DIRECTS ET INDIRECTS
Taxe d'habitation, Foncier bâti et non
bâti, taxe professionnelle, mais aussi
taxes sur les publicités par exemple.
Pour 7.875.997 F soit environ 44 %
des recettes de fonctionnement.

RECETTES
REMUNERATION DES TRAVAUX EN
REGIE

Les services communaux interviennent dans les propriétés communales comme des entreprises privées et à ce titre facturent leurs travaux.

Pour 3.498.032 F soit environ 19 % des recettes de fonctionnement.



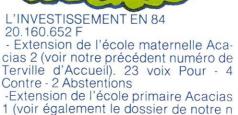
RECOUVREMENTS DIVERS
Pour 555.400 F soit environ 3 % des recettes de fonctionnement.

dont **7.249.406** F d'impôts directs. Qui les paie ? Voir page suivante.





l'investissement en 84 20.160.650 F

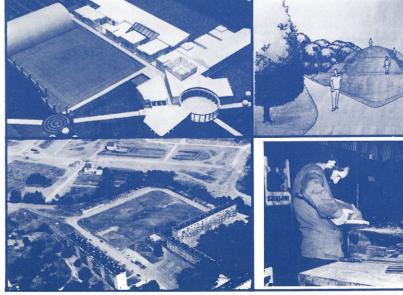


7). 23 voix Pour - 6 Contre - Aménagement du parc de loisirs du plan d'eau à la ZAC. 23 voix Pour - 5 Contre - 1 Abstention

- Aménagement du stade de football des Acacias en terrain tout-temps. 23 voix Pour - 5 Contre - 1 Abstention.

- Création d'un espace vert et de jeux à la maternelle du centre. 23 voix Pour - 2 Contre - 4 Abstentions.

- Mise en service de l'atelier banal. 23 voix Pour - 2 Contre - 4 Abstentions.



7.249.406 F d'impôts locaux seront collectés en 1984

LE BUDGET ... QUI VA PAYER ?

TAXE	QUI ?	COMBIEN ?	% DU TOTAL
Taxe d'habitation	Tous les habitants (sauf exonérés)	1.325.500 F	18.28
Foncier bâti	Les propriétaires de maisons	1.732.500 F	23.90
Foncier non bâti	Les propriétaires de terrains	45.054 F	0.6
Taxe professionnelle	Les entreprises Les commerces	4.146.352 F	57.20

Le Conseil Municipal a décidé de limiter à 10 % l'augmentation de la taxe d'habitation.

On notera une **DIMINUTION** du taux pour la taxe d'habitation (de 11.20 en 83 à 11 en 84) et pour la taxe foncière bâtie (de 15.04 en 83 à 15 en 84), et une augmentation du taux de la taxe professionnelle (de 10.31 en 83 à 10.70 en 84).

REDUCTION DE L'EXONERATION SUR LE FONCIER BATI... PAS D'ACCORD

Une loi votée par le Parlement en janvier 84 réduit les durées d'exonération du foncier bâti comme suit :

	Durée des exonérations	
TYPE ET DATE DE CONSTRUCTION	Avant 1984	Après loi de finances 84
I Toute construction nouvelle		
reconstruction et addition de construction (article 1383)	2 ans	2 ans
II Constructions achevées au 31.12.73		
A. si 3/4 de la surface au moins affectée à l'habitation	25 ans	15 ans
B. si moins de 3/4 de la surface est affectée à l'habitation principale	15 ans	15 ans
III H.L.M. A. Achevées au 31.12.73		
1. en location		
a. si 3/4 de la surface au moins est affectée à l'habitation	25 ans	25 ans
b. si moins de 3/4 de la surface est affectée à l'habitation	15 ans	15 ans
	13 ans	15 ans
2. en accession		100000000000000000000000000000000000000
 a. si 3/4 de la surface au moins est affectée à l'habitation 	25 ans	15 ans
b. si moins de 3/4 de la surface est	14	
affectée à l'habitation	15 ans	15 ans
B. Achevées entre le 1.1.74 et le 31.12.76 Location et accession	15 ans	15 ans
C. Prêts aidés par l'état		
Loi Numéro 77 du 3.1.77 L. PLA (locatif)	2 ans *	15 ans
2. PAP (accession)	2 ans *	15 ans
a) prêt au 31.12.83	2 ans *	15 ans
b) prêt au 1.1.84	15 ans	10 ans
IV SEM dont la commune est majoritaire		
Locatif ou accession a, si 3/4 de la surface au moins est	1	
a. si 5/4 de la surface au mons est affectée à l'habitation	25 ans	25 ans
b. si moins de 3/4 de la surface est		
affectée à l'habitation	15 ans	15 ans
* 15 ans jusqu'au 31.12.82		

Le maire de Terville avait manifesté dès le mois de décembre son inquiétude de voir le projet adopté et demandé au Ministre de le reconsidérer (voir copie de la lettre).

Il semble que cette initiative ajoutée à d'autres ait fait revenir quelque peu le Ministre sur son projet (encore plus restrictif au départ) mais de façon jugée très insuffisante par les élus qui tiennent à manifester leur désaccord avec cette loi.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE COMMUNE DE TERVILLE



57107 TERVILLE, LE TÉL. (8) 200.43.05 15 Décembre 1983

e Conseiller Général Maire de la Ville de TERVILLE

Monsieur Jacques DELORS des Finances et du Budget

93, rue de Rivoli 75000 - PARIS

J'ai l'honneur de vous faire part de l'inquiétude des redevables foncière bâtie, habitant TERVILLE, suite au projet de réduc durée des exonérations de la taxe foncière, envisagée par vous, i de Finances de 1984, et actuellement en cours d'examen par

Cette mesure qui ne changerait pas fondamentalement le commune, mettrait, par contre, en difficulté beaucoup de fan tes qui se sont sacrifiées pour accéder à la propriété et voiem seaucoup d'inquiétude, évoluer leurs charges de remboursement

Beaucoup de ménages ont consenti de gros efforts financiers de l'engagement de l'Etat.

Nous estimons que nous leur devons, aujourd'hui, le respect

Par ailleurs, notre région est cruellement touchée par la crise et nombreuses sont les familles qui la subissent de plein fouet. L'achat de leur maison réalisé dans une période que l'on croyait prospère n'a pas pris en compte le risque de chômage, la réduction du pouvoir d'achat et surtout l'angoisse du lendemain provoquée par la réduction de l'activité

Nous pensons que l'Etat pourrait trouver des ressources nouvelle a besoin, notamment en augmentant l'impôt sur les fortunes et orçant les mesures de contrôle des transferts de fonds à l'étranger.

Assuré que vous serez particulièrement sensible à ces problèmes et que vous ne manquerez pas de prendre les décisions qui vont dans le sens toujours défendu par la Gauche, à la recherche de la justice sociale. En vous priant d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentimen respectueux et distingués.







«Le Conseil Général, dirigé par la Droite RPR-UDF a décidé de maintenir les taux 1983 en 1984 et par conséquent d'augmenter la Taxe d'Habitation et le Foncier Bâti de + de 12 % (en fonction de l'évolution des Bases). Il veut ainsi faire croire qu'en 1984, il fait un effort et une pose fiscale.

C'est faux : En effet, le Conseil Général a décidé de créer une taxe sur l'électricité de 3 % qui lui rapportera en 1984 1.2 milliard de centimes.

Ce choix est grave car cette taxe sur l'électricité touche tout le monde, les riches et les pauvres même ceux exonérés d'impôts et les économiquement faibles. C'est un impôt injuste qui touche la consommation d'électricité.

J'ai voté contre cette taxe parce qu'elle frappe encore plus les familles et que je suis contre toute forme d'hypocrisie qui consiste à faire croire aux Mosellans que l'on n'augmente pas les impôts tout en en créant de nouveaux».

> René DE MATTEIS Conseiller Général



ET SI C'ETAIT

toute la ville en fête

Les diverses associations préparent fébrilement la fête de la St Jean qui se déroulera pour la première fois cette année AU PARC CHATILLON avec extrapolations dans toute

SONT ANNONCÉS:

DES JEUX:

- Sports pour tous
- Judo
- Athlétisme
- Concours de boules
- Jeu de Quilles
- -Stands Kermesse
- Tournoi Open d'échecs

DES OPERATIONS PORTES OUVERTES

- Pompiers

- Micro-informatique - Labo Photo

DES EXPOSITIONS :

Ateliers d'art Club Photo

DES SPECTACLES DE VARIETES

UN PODIUM LIBRE

Pour laisser libre cours à la création artistique individuelle

ET BIEN SÛR LE FEU DE LA SAINT-JEAN

Pour ceux qui veulent compter plus

LA CAISSE D'EPARGNE DE TERVILLE

13, rue Haute Tél.: 253.73.33

Vous réserve l'accueil prévenant d'un établissement spécialisé

CAISSE D'EPARGNE ECUREUIL NOUS PARTICIPONS ACTIVEMENT A L'AMELIORATION DE VOTRE CADRE DE VIE.

Grâce à votre épargne,
la Caisse d'Epargne Ecureuil
participe à des travaux d'intérêt collectif.



AU BON MOMENT...